

COMMENT SE RENDRE AU CHÂTELARD ?

41 Route du Bruissin
69340 FRANCHEVILLE

En voiture

- 30 minutes de Lyon
- 1h 20 de Valence
- Covoiturez via togetzer.com/chatelard

En avion

Aéroport de Lyon Saint Exupéry.

- **En taxi**
Au moins 75€ de jour, 90€ de nuit (1h de trajet)
- **Par les transports urbains**
Le tramway RHÔNE EXPRESS relie l'aéroport à la gare de Lyon Part-Dieu en moins de 30min. Départ toutes les 15min (de 6h à 21h). Coût du trajet : environ 16€.

En vélo

- 40 minutes depuis Lyon en **vélo électrique**

Par les transports en commun

Depuis Lyon Perrache (1h)

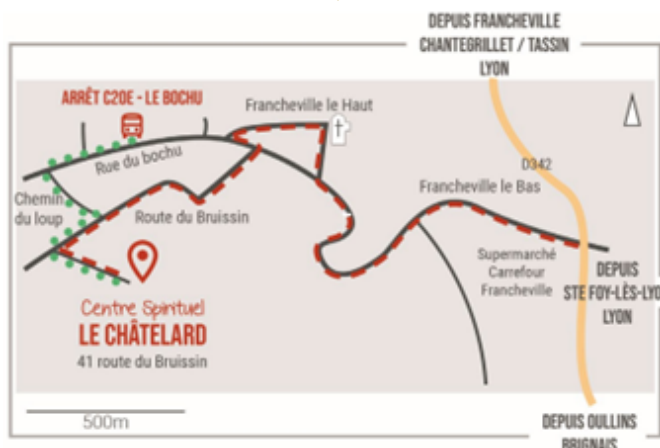
- Bus C20E vers "Francheville-Fort du Bruissin", arrêt "Le Bochu"

Depuis Lyon Part Dieu (1h30)

- Prendre le bus C9 Direction "Place Bellecour"
- Bus C20E vers "Francheville Fort du Bruissin", arrêt "Le Bochu"

Depuis l'arrêt "Le Bochu"

- Avancer 100m, prendre le "Chemin du Loup", puis à droite "Route de Bruissin"
- Faire environ 100m puis monter à gauche l'allée fléchée "Le Châtelard"



IAP : Initiation à l'Accompagnement Personnel

Formations



avec
Xavier de BENAZE sj, Sabine VOIRIN religieuse, Henri NAVE et Marie-Hélène JEUNE, laïcs

PROCHAINES SESSIONS

Du 30/11/24 (10h00) au 01/12/24 (15h00)

Du 25/01/25 (10h00) au 26/01/25 (15h00)

Du 12/04/25 (10h00) au 13/04/25 (15h00)

D'autres dates sont disponibles sur notre site internet.



L'écocentre spirituel jésuite du Châtelard est situé dans une propriété boisée de 37 hectares à 8 km à l'ouest de Lyon. Des pères jésuites, des religieuses et des laïcs y proposent des **retraites spirituelles**, des **formations** à l'accompagnement spirituel et des temps autour de **questions de vie** pour les **célibataires**, les **couples** et les **familles**.

Progressivement, des propositions écospirituelles viennent également enrichir le programme.

IAP : Initiation à l'Accompagnement Personnel

Cette formation s'adresse à des personnes qui sont déjà en situation d'en écouter d'autres et qui désirent approfondir ce service.

La formation sur deux ans aura pour objectif d'aider à accueillir, écouter et, parfois, accompagner. Comment être attentif à une croissance humaine et spirituelle de la personne ? Quelle relation entre psychologie et spirituel, guérison et salut ? Comment aider les personnes à prier ? à discerner ? à décider ?

Entre les deux années, une retraite personnelle accompagnée, selon les Exercices spirituels de St Ignace, sera envisagée. Selon les disponibilités de chacun, les modalités de la retraite seront à trouver avec l'équipe d'animation (retraite dans la vie, retraite de 3 jours ou de 5 jours, ou 3 WE...).

Pour l'inscription nous demandons une lettre de motivation. Vous nous direz dans quelle situation d'écoute vous êtes, si quelqu'un vous a conseillé de suivre cette formation, si vous en avez parlé à quelqu'un dans l'Eglise (curé de paroisse, responsable de Mouvement, d'aumônerie...).

Il n'y a pas d'entretien préalable ; il y aura un entretien à mi-parcours.

Pour le parcours 2024-2026, les inscriptions en première année ont lieu du 1er mars au 30 septembre 2024.

BULLETIN D'INSCRIPTION

IAP : Initiation à l'Accompagnement Personnel

A renvoyer à
Accueil du Châtelard
41 route du Bruissin
69340 FRANCHEVILLE

Inscription également possible
sur notre site internet

Nom et Prénom

.....

Adresse

.....

.....

Téléphone

.....

Email

.....

Profession

.....

Année de naissance :

Arrivera le (date) à h

Repartira le (date) à h

Etat de vie :

Laïc > Situation maritale :

.....

Prêtre Religieux > Institut

.....

Si une proposition se décline en plusieurs sessions et que vous êtes invités à participer à l'une ou l'autre, ou à toutes les sessions, merci de retourner à l'accueil du Châtelard un bulletin complété pour chacune d'elles.

Dans certains cas, il est nécessaire d'adresser un courrier d'expression des motivations à la participation à cette session, merci de le vérifier sur notre site internet ou auprès de l'accueil au 04 72 16 22 33 ou à accueil@chatelard-sj.org

INDICATIONS PRATIQUES

- Les draps de lit sont obligatoirement fournis par le centre. Les sacs de couchage ne sont pas autorisés dans les chambres.
- Pensez à apporter : serviette de table, serviette de toilette, votre Bible, un cahier, des stylos, des chaussures permettant la promenade (et la course à pied si vous le souhaitez) dans le parc de 40 ha.
- Pour prendre en compte votre éventuelle demande de régime alimentaire particulier, un justificatif médical est nécessaire. Merci de l'adresser au moment de votre inscription à accueil@chatelard-sj.org. Malheureusement, pour l'heure, il ne nous est pas possible de prendre en compte les demandes relatives aux régimes de "confort".
- Pour la bonne marche du groupe, il est essentiel de loger et de prendre ses repas sur place. Des activités peuvent être prévues en soirée.
- Si votre session commence tôt le matin, il est possible d'arriver la veille. De même, si votre session se termine en fin de journée, il est possible de repartir le lendemain. Merci d'indiquer votre demande au moment de l'inscription. Nous vous accueillerons avec plaisir, en fonction des places disponibles.
- Depuis début 2024, les retraitants et sessionnistes sont invités à contribuer aux services de la maison (pluches, plonge, ménage, ...) sur des créneaux identifiés. Les modalités pratiques vous sont communiquées en début de séjour par le responsable de votre session.
- Pour savoir comment venir au Châtelard, toutes les informations [sont disponibles ici](#). Pensez au covoiturage grâce à [notre plateforme en ligne](#) !

PARTICIPATION AUX FRAIS

Hébergement / Restauration

A titre indicatif, pour une grande partie des propositions du centre, les montants, pour 2024-2025, sont les suivants :

- Nuitée en chambre 1 lit (avec petit-déjeuner) : 30,40€
- Nuitée en chambre 2 lits (avec petits-déjeuners) : 25,50€
- Déjeuner : 15,80€ ; Dîner : 13,80€

Animation

53€40 / session

A noter : pour les moins de 25 ans, forfait tout compris (animation, accompagnement, hébergement, restauration) à 33€/jour.

Arrhes

Pour confirmer votre inscription, il vous sera demandé un versement d'arrhes de 60 par personne (chèque ou paiement en ligne).

En cas de désistement :

- 15j ou plus avant la session/retraite : les 2/3 vous seront remboursés
- Moins de 15j avant la session/retraite: aucun remboursement

Solidarité

La participation financière peut représenter une part importante du revenu de certains. D'autres pourraient donner plus. Au Châtelard, en Eglise, nous proposons de vivre une solidarité concrète pour que chacun et chacune puisse participer. Si vous en avez besoin, n'hésitez donc pas à faire appel à la caisse de solidarité du Châtelard en en parlant à l'accueil ou au Directeur. Et si vous pouvez donner plus, les dons sont bienvenus.